



# PILOTER ET METTRE EN ŒUVRE LA TAXONOMIE DANS LE LOGEMENT SOCIAL ET LES ACTIVITÉS IMMOBILIÈRES

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre le cadre réglementaire de la taxonomie européenne et identifier son impact sur le financement des projets immobiliers et le secteur du logement social
- Acquérir des méthodes d'analyse et de reporting efficaces pour évaluer et présenter la conformité des projets immobiliers aux critères de la taxonomie
- Intégrer les principes de la taxonomie dans la stratégie de développement durable des organismes de logement social

### Le + de la formation

La formation s'appuie sur le décryptage des textes européens par l'association DELPHIS et ses projets visant à décliner la taxonomie européenne dans le secteur du logement social en associant à ses travaux de nombreux bailleurs sociaux.

### Public

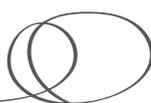


Responsables RSE, pilotes en charge de la mise en œuvre de la taxonomie, Direction du patrimoine ou de l'immobilier, contrôleur interne.

### Modalités pédagogiques



Présentation théorique et ateliers pratiques, revue d'exemples et de bonnes pratiques, partage d'outils.



## PROGRAMME

- **Introduction : contexte et enjeux de la taxonomie**
  - Le cadre réglementaire et le lien avec la déclaration relative à la durabilité
  - Un cadre commun pour les entreprises et les acteurs financiers,
  - Un enjeu d'accès à certains financements
- **Le cadre général de la taxonomie**
  - Les six objectifs environnementaux de la taxonomie
  - L'éligibilité des activités économiques
  - L'alignement des activités et des projets économiques
  - Le respect des garanties sociales minimales dans le logement social
  - Le calcul des indicateurs pour un bailleur social (CA, CAPEX, OPEX)
- **L'application de la taxonomie dans le logement social : les activités éligibles**
  - Le cadre applicable au logement social : les 3 principaux objectifs environnementaux concernés
  - Les principales activités éligibles de la taxonomie pour le logement social
  - Les choix et arbitrage à opérer pour un bailleur social dans l'analyse d'éligibilité
- **L'analyse technique du patrimoine et des projets immobiliers**
  - La contribution substantielle : les critères d'alignement associés aux objectifs environnementaux
  - Les critères « Do No Significant Harm » (DNSH) pour les principales activités d'un bailleur social
- **L'organisation et le pilotage de la taxonomie pour un organisme de logement social**
  - Méthodologie d'une démarche de mise en œuvre de la taxonomie
  - Le dispositif de reporting : rôles et responsabilités
  - Les étapes et l'organisation des campagnes de reporting sur la taxonomie
  - Les outils sur lesquels s'appuyer
  - La gestion des éléments de preuve
- **La certification des résultats**
  - L'assurance raisonnable
  - L'OTI
  - Le déroulé des audits

**Durée**  
1 journée  
soit 7 heures



**Dates**  
04/02/2025  
30/09/2025

**Lieu**  
Paris



**Modalités d'évaluation**



- Quiz de validation des connaissances en fin de formation.

**Tarif**



**OPH / SEM : 680€** net de taxes par participant  
**ESH :** Prise en charge par la fédération des ESH. Nous contacter.

**Contact**



bouley@delcoop.fr

